

Budget annexe du Service des Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1995 en application de la nomenclature M 49

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'application du plan comptable général de 1982 aux services publics locaux à caractère industriel et commercial a rendu nécessaire une réforme des procédures budgétaires et comptables des services d'eau et d'assainissement. Tel a été l'objet de l'instruction codificatrice M 49. Cette instruction est appliquée à la Ville de Besançon depuis le 1^{er} janvier 1992.

Elle stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 1995 du Service des Eaux a été le suivant :

* Section investissement

Solde des réalisations 1995	- 74 134,64 F
Solde des restes à réaliser	- 3 224 784,00 F
	- 3 298 918,64 F

Le programme d'investissements 1995 fait apparaître au 31/12/1995 un besoin d'autofinancement de 3 298 918,64 F, montant arrondi à 3 300 000 F, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 1995.

* Section d'exploitation

- Résultat d'exploitation du budget 1994 déduction faite de la part affectée à l'investissement 1995 (10 419 750,58 F - 6 996 100 F)	3 423 650,58 F
- Affectation d'une partie de l'excédent 1994 disponible à la couverture d'équipements inscrits au Budget Primitif 1996 conformément à la délibération du 11/12/1995	- 1 500 000,00 F
- Résultat d'exploitation de l'exercice 1995	8 749 620,07 F
Excédent de clôture 1995 disponible	10 673 270,65 F

Le Conseil Municipal est invité à affecter au Budget Supplémentaire de l'exercice courant du Service des Eaux une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

10682 : Réserves facultatives - exercice 1996

- Autofinancement complémentaire du programme d'investissements 1995	3 300 000 F
--	-------------

Programme d'investissements 1996 à financer :

. 892-2315-95016 : Canalisation de rejet de la station d'eaux usées de Chenecey à l'aval du barrage	100 000 F
---	-----------

. 892-2315-95017 : Périmètres de protection de la source d'Arcier
et de la station de Chenecey

250 000 F

Remplacement de l'emprunt prévu en recettes au budget primitif 1996

Affectation d'une somme de 2 000 000 F en remplacement de l'emprunt prévu au BP 96 sur le compte 16/00512.30700 ; cette ligne budgétaire est destinée à financer des travaux d'extension du réseau d'eau sur la ZAC de Planoise en 1996.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du Service des Eaux disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 5 023 270,65 F.

Cette somme comprend les créances douteuses d'une part et le montant des travaux à entreprendre pour la démolition de l'ancienne station de la Malate (1 650 000 F) d'autre part ; ceux-ci seront envisagés à la suite de la définition du périmètre de protection de la source d'Arcier et des compléments de traitement qui pourront être exigés au niveau de la station.

Résultat d'exécution du budget 1995

Eaux	Résultat à la clôture de l'exercice 1994 (1)	Part affectée à l'investissement 1995 (2)	Résultat de l'exercice 1995 (3)	Résultat de clôture 1995
Investissement	1 382 965,98		- 1 457 100,62	- 74 134,64 (1)+(3)
Exploitation	10 419 750,58	* 6 996 100,00	8 749 620,07	** 12 173 270,65 (1)-(2)+(3)
Total	11 802 716,56	6 996 100,00	7 292 519,45	12 099 136,01

* selon délibérations d'affectation des 27/06/94 et 15/05/95

** fera l'objet d'une délibération d'affectation Exercice 1996

Résultat de l'exercice 1995

Eaux		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	18 610 197,02	58 800 085,00	77 410 282,02
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	19 852 744,47	61 676 239,64	81 528 984,11
Réduction de titres	C	0,00	- 730 410,84	- 730 410,84
Recettes nettes	D=B-C	19 852 744,47	60 945 828,80	80 798 573,27
Restes à réaliser	E	0,00		0,00
DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	27 869 673,00	53 260 284,00	81 129 957,00
Engagements	G	24 761 585,09	53 154 399,56	77 915 984,65
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	21 536 801,09	53 154 399,56	74 691 200,65
Annulation de mandats	I	- 226 956,00	- 958 190,83	- 1 185 146,83
Dépenses nettes	J = H-I	21 309 845,09	52 196 208,73	73 506 053,82
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	3 224 784,00		3 224 784,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D - J		8 749 620,07	8 749 620,07
Déficit	J - D	- 1 457 100,62		- 1 457 100,62
Restes à réaliser				
Excédent	E - K			
Déficit	K - E	- 3 224 784,00		- 3 224 784,00

M. RENOUD-GRAPPIN : 1 500 000 F, est-ce la somme qui revient au budget principal de la Ville ?

M. LE MAIRE : C'est cela, c'est ce qui est demandé au Service des Eaux pour le budget de la Ville.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.